

BFT SELECTION RENDEMENT 2026 - I

REPORTING

Communication
Publicitaire

28/02/2022

OBLIGATAIRE ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : (C) 1 083,89 (EUR)
(C/D) 912,26 (EUR)
Date de VL et d'actif géré : 28/02/2022
Actif géré : 38,91 (millions EUR)
Code ISIN : (C) FR0013081171
(C/D) FR0013081189
Code Bloomberg : C: BFTS21I FP
C/D: BFT21IE FP
Indice de référence : Aucun

Objectif d'investissement (Source : Amundi)

L'objectif de BFT Sélection Rendement 2026 est d'atteindre une performance nette annualisée supérieure à l'OAT (obligation libellée en euros émise par l'Etat français) à échéance 11/2026, sur un horizon de placement de 7 ans. A titre d'information, au 8 novembre 2019, le taux de rendement actuariel de l'OAT 25/11/2026 était de -0,20%. La stratégie du fonds est principalement une stratégie de portage qui consiste à gérer un portefeuille d'obligations spéculatives à haut rendement (de notation comprise entre BB+ et B- par S&P ou jugée équivalente par BFT IM) émises par des émetteurs principalement européens dont l'échéance est antérieure à la fin de l'année 2026.

Profil de risque et de rendement (SRRI) (Source : Fund Admin)

A risque plus faible, A risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : A compter du 03/02/2020, le FCP s'est transformé en BFT SELECTION RENDEMENT 2026 et le SRRI a changé

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2021	1 mois 31/01/2022	3 mois 30/11/2021	1 an 26/02/2021	3 ans 28/02/2019	5 ans 28/02/2017
Portefeuille	-3,66%	-2,20%	-2,63%	-0,69%	-2,02%	0,06%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017
Portefeuille	3,52%	-2,54%	2,84%	-2,00%	2,95%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité ¹	3,24
Notation moyenne	B+
Spread moyen	446
Nombre de lignes (obligations et CDS)	52
Nombre émetteurs (obligations et CDS)	52

¹ La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

² Spread : différence de rendement entre une obligation et son emprunt d'Etat de référence (Allemagne dans le cas de la zone Euro)

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	2,46%	11,67%	9,06%
Ratio de Sharpe	0,02	-0,01	0,05

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-26,60%
Délai de recouvrement (jours)	442
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-18,22%
Meilleur mois	04/2020
Meilleure performance	5,68%

OBLIGATAIRE ■



Félicien Bastide
Gérant de portefeuille



Dung Anh Pham
Gérante de portefeuille

Commentaire de gestion

Les tensions diplomatiques et géopolitiques latentes à l'Est de l'Europe ont cédé le pas à une guerre d'invasion de l'Ukraine lancée par V. Poutine le 24 février. Si une grande partie des observateurs s'attendaient à une reddition rapide de Kiev, l'offensive initiale se heurte à une résistance ukrainienne acharnée. Cette invasion a entraîné un lot de sanctions touchant la quasi-totalité des secteurs de l'économie Russe, des restrictions de mouvement et des gels d'actifs de personnes morales et physiques. L'exclusion du système de télécommunication financière SWIFT de certaines banques russes et l'abandon du projet de gazoduc Nord Stream 2 par l'Allemagne sont les mesures ayant la plus grande portée symbolique. Des entreprises privées ont annoncé dans le sillage de ces sanctions un retrait partiel ou total de leurs activités à l'image de majors pétrolières telles que BP et Shell ou encore Apple. La Russie n'en demeure pas moins un partenaire énergétique important pour la plupart des Etats hostiles à l'invasion, notamment en Europe, et un producteur non-négligeable de matières premières nécessaires à la production industrielle et à l'alimentation mondiale. La production de composants électroniques, manufacturière, la construction et les transports sont les secteurs les plus à risque en fonction de l'intensité et la durée du conflit. L'Union Européenne dépend quant à elle du gaz et du pétrole russes à hauteur respectivement de 38% et 27% de ses importations. La part du gaz russe dans les importations allemandes et italiennes atteint 65% et 43% en 2020 signalant une exposition du mix énergétique des première et troisième économies de la Zone Euro. Cela justifie de facto la non-inclusion de Gazprombank et Sberbank à l'exclusion de SWIFT pour le moment, banques par lesquelles transitent habituellement les dépenses énergétiques européennes.

Ce choc géopolitique jaillit dans une période qui était jusqu'alors marquée par des anticipations de politique monétaire de plus en plus restrictives tant aux États-Unis qu'en Zone Euro. Suite à différentes communications de membres du FOMC, sept hausses de Fed Funds étaient prévues par les opérateurs de marché, elles ne sont plus que de cinq à présent.

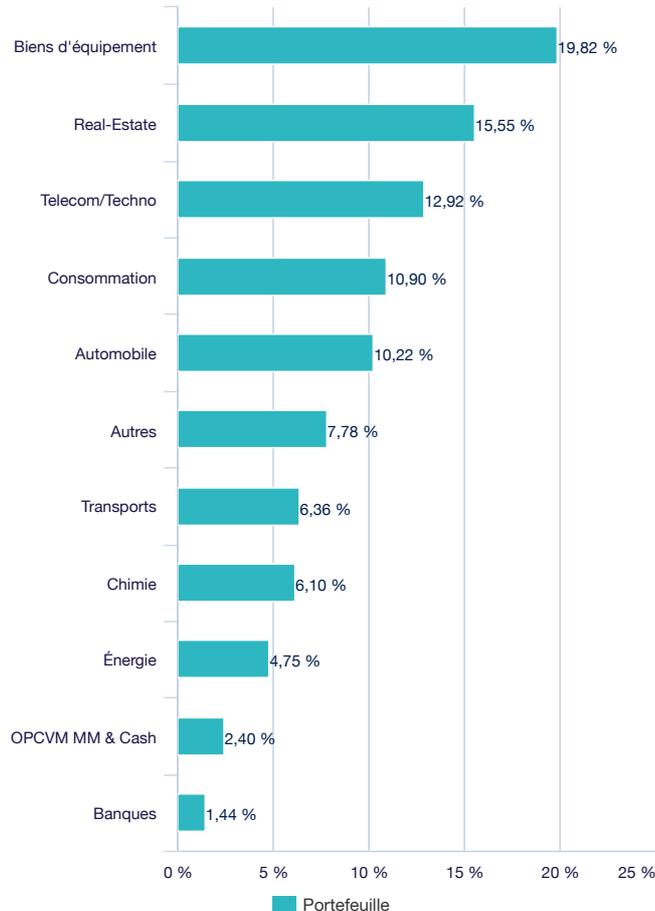
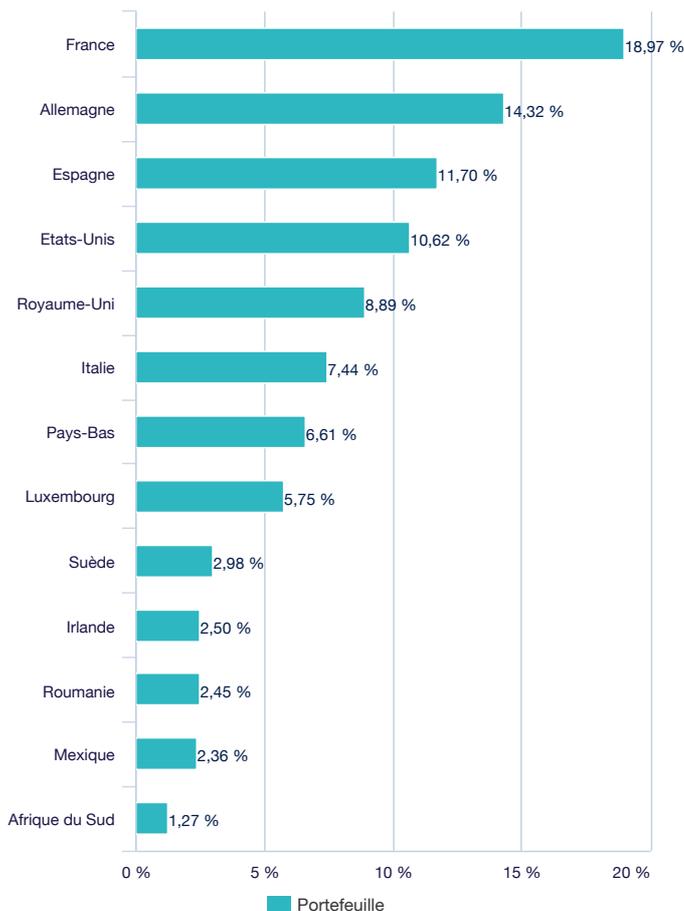
La conférence de presse de C. Lagarde à la tonalité plus résolue face aux surprises d'inflation et la confirmation de la réduction du volume d'achats d'actifs « pas à pas » suite à laquelle pourrait intervenir une normalisation des taux directeurs a orienté les taux souverains européens à la hausse, le Bund passant en territoires positifs pour la première fois depuis 2019. La Présidente de l'institution Francfortoise a réitéré la dépendance des décisions prises aux données observées.

Ces communications hawkish se basent sur des publications d'inflation qui ne cessent de surprendre à la hausse. Le CPI aux Etats-Unis s'établit à 7,5% avec une contribution de 4,6 p.p. du sous-jacent, l'estimation définitive du HICP européen à 5,1% dont la partie énergétique et alimentaire contribue à hauteur de 3,5 p.p. Ces chiffres mettent en lumière la différence du choc inflationniste se diffusant dans les deux zones, les Etats-Unis faisant face à un excès de demande de biens non-absorbée tandis que la Zone Euro est majoritairement confrontée à un choc énergétique couplé à des pressions sur les chaînes d'approvisionnement. L'estimation préliminaire du PIB au Q4 2021 de l'Union monétaire s'établit à 0,3% en variation trimestrielle (vs. 2,3% au Q3 2021), portant le profil annuel de croissance à 5,2% en 2021 (vs. -6,5% en 2020). On assiste ici à un rattrapage de l'activité économique européenne qui a souffert d'un « stop and go » sanitaire plus prononcé qu'Outre-Atlantique.

Sur le marché cash du crédit, les spreads sur le High Yield (indice Ioc BoA HE40) ont continué à fortement s'écarter de +49bps à 345bps sur le mois de février. La performance de BFT Sélection Rendement 2026 est en baisse de -2,20% sur le mois. Le fonds a cédé ses titres Heimstaden Bostad. Il n'est par conséquent plus exposé à cet émetteur. Il a par ailleurs investi dans deux nouveaux noms, Dovalue et ZF. Le portefeuille est constitué de 52 obligations. Les principaux pays représentés sont la France, Allemagne et Espagne. Tous les titres du portefeuille sont libellés en euros.

Répartition géographique (Source : Amundi) *

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *



* En pourcentage d'actif, CDS inclus

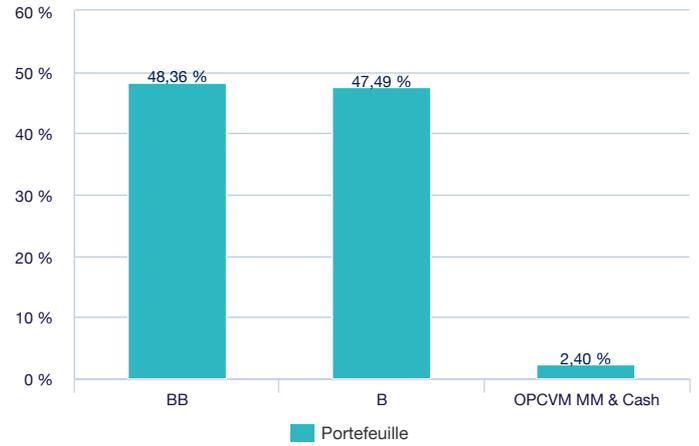
* En pourcentage d'actif, CDS inclus

OBLIGATAIRE ■

Répartition par type d'instruments (Source : Amundi)



Répartition par notations (Source : Amundi) *



* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

OBLIGATAIRE ■

Les principaux émetteurs (Source : Amundi)

	Amundi Paris	% d'actif	Sensibilité
Emetteurs Etats	-	-	-
Emetteurs hors Etats	-	-	-
PLAYTECH LTD	Telecom/Techno	2,75%	0,05
KAPLA HOLDING SAS	Biens d'équipement	2,69%	0,12
WEBUILD SPA	Autres	2,66%	0,09
VIA CEL DESARROL INMOBILIAR SA	Real-Estate	2,62%	0,07
IHO VERWALTUNGS GMBH	Automobile	2,57%	0,10
CONSTELLUM SE	Autres	2,57%	0,09
GOLDSTORY SASU	Consommation	2,56%	0,09
LOXAM SAS	Biens d'équipement	2,53%	0,10
GESTAMP AUTOMOCION SA	Automobile	2,52%	0,10
BANIJAY ENTERTAINMENT SASU	Telecom/Techno	2,51%	0,07
EIRCOM FINANCE DAC	Telecom/Techno	2,50%	0,10
DOVALUE SPA	Real-Estate	2,50%	0,10
CULLINAN HOLDCO SCSP	Énergie	2,48%	0,10
VICTORIA PLC	Biens d'équipement	2,47%	0,10
TRIVIUM PACKAGING FINANCE BV	Biens d'équipement	2,47%	0,10

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Classification AMF	Obligations & titres créance Euro
Société de gestion	BFT Investment Managers
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création du compartiment/OPC	01/03/2016
Date de création de la classe	01/03/2016
Devise de référence du compartiment	EUR
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (C/D) Capitalisation et/ou Distribution
Code ISIN	(C) FR0013081171 (C/D) FR0013081189
Code Reuters	(C) LP68360561 (C/D) LP68370303
Code Bloomberg	(C) BFTS211 FP (C/D) BFT21IE FP
Souscription minimum: 1ère / suivantes	200 Part(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Date de valeur rachat	J+1
Date de valeur souscription	J+1
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	0,00%
Frais de gestion directs annuels maximum	0,50% TTC
Commission de surperformance	Non
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	0,35% (prélevés) le 30/06/2021
Durée minimum d'investissement recommandée	7 ANS
Historique de l'indice de référence	01/03/2016: Aucun

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

L'information contenue dans ce document est exclusivement destinée aux investisseurs institutionnels, aux investisseurs professionnels, « qualifiés » ou spécialisés et aux intermédiaires financiers. Elle n'est pas destinée à être distribuée au grand public, à la clientèle de particuliers et aux clients d'institutions financières quelle que soit la juridiction en vigueur ni aux « Ressortissants des États-Unis ». De plus, tout destinataire de l'information doit être reconnu dans l'Union européenne comme investisseur « Professionnel » tel que le définit la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 sur les Marchés d'Instruments Financiers (« MIFID ») ou chaque réglementation nationale et dans le cas de la Suisse comme « Investisseur qualifié » au sens de la loi fédérale suisse du 23 juin 2006 sur les organismes de placement collectif (CISA), de l'Ordonnance d'exécution du 22 novembre 2006 et de la circulaire FINMA 2013/9 sur la distribution de placements collectifs. L'information ne peut en aucune manière être distribuée au sein de l'Union européenne à un investisseur non « Professionnel » tel que le définit la directive MIFID ou, en Suisse, à un investisseur qui ne répond pas à la définition d'« Investisseur qualifié » selon la législation et la réglementation en vigueur.

OBLIGATAIRE ■

SCR Marché

Principales composantes du SCR marché

SCR Taux UP	2,54%
SCR Taux DOWN	-0,34%
SCR Actions	0,00%
SCR Actions Type 2	0,00%
SCR Crédit	21,45%
SCR Crédit Cash	21,41%
SCR Credit Repackaged Loans	0,00%
SCR Crédit Dérivé	0,04%
SCR Crédit Dérivé Down	0,04%
SCR Change	0,00%
SCR Concentration	4,10%

Principaux groupes contribuant au SCR de concentration

	SCR de concentration
APOLLO GLOBAL MANAGEMENT INC #	1,65%
FINKAPLA SAS #NC	0,90%
PLAYTECH LTD #NC	0,89%
SALINI COSTRUTTORI SPA #NC	0,89%
VIA CEL DESARROL INMOBILIAR SA	0,85%
INA-HLD SCHAEFFLER GMBH #NC	0,82%
CONSTELLIUM SE #NC	0,81%
GOLDSTORY SASU #NC	0,79%
LOXAM SAS #NC	0,79%
ACEK DESAROLLO Y GESTION INDUS	0,76%

Les calculs de ratios SCR et les informations contenus dans le présent document ont été établis à partir d'informations et de données collectées par Amundi auprès de tiers, ils sont fournis à titre d'information et visent uniquement à donner un ordre de grandeur. Ces informations et données ont été jugées fiables par Amundi à la date de réalisation de ce document. Néanmoins, Amundi ne peut en garantir la qualité, l'exactitude, l'authenticité, ou encore leur caractère complet et suffisant, il n'est en conséquence pas responsable de tous préjudices ou dommages découlant notamment du caractère erroné, frauduleux ou trompeur de ces informations, calculs et données. Les calculs de SCR sont basés sur une simplification du modèle standard (source EIOPA solvency II), ils ne concernent que les risques de marché (taux, crédit, change, actions.), sans SCR contrepartie et avant réintégration du passif. Les résultats agrégés sont donnés à titres indicatifs. Les données présentées sont basées sur des données de source front.

Glossaire

SCR Marché

Capital réglementaire permettant de couvrir les chocs sur les investissements des actifs risqués.

Principales composantes du SCR marché

SCR Taux, SCR Actions, SCR Crédit, SCR Change et Concentration. Le choc taux est décomposé entre choc à la hausse des taux et choc à la baisse. Il dépend des courbes swaps de chaque devise. Le choc actions est fonction de la zone géographique : OCDE ou Europe (EEA) vs le reste du monde. Le choc crédit varie en fonction de la nature des investissements (obligations et dérivés). Pour les obligations, il dépend de la sensibilité et du rating. Pour les dérivés, il dépend des courbes de spreads. Le choc sur le change est de +/- 25% selon que l'on est long ou short devises. Il est identique sur quasiment toutes les devises sauf à la périphérie de la zone euro. Le choc sur la Concentration n'est appliqué que sur l'exposition en excès d'un seuil qui dépend du rating de l'émetteur.

Principales étapes de calcul du SCR marché

Analyse de la composition du portefeuille selon les axes de la réglementation. Application des chocs à chaque ligne du portefeuille en tenant compte de l'éligibilité des éventuelles couvertures. Calcul de SCR agrégés intermédiaires sur les 4 composantes du SCR marché en utilisant les deux matrices de corrélations en fonction du régime de marché sur les taux marchés haussiers et marchés baissiers. Le SCR Marché est le maximum entre le SCR Marché hausse des taux et SCR Marché baisse des taux.

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.